

Au Conseil communal de et à Château-d'Oex,

## **Rapport du préavis No 6/2020**

### **Demande de crédit pour l'aménagement du Ruisseau de La Torneresse aux Moulins**

Monsieur le président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission chargée d'étudier le préavis cité en titre s'est réunie le mardi 9 juin 2020 dans la salle du conseil communal à 20h30.

Elle était composée de M. Colin Rossier 1<sup>er</sup> membre, de messieurs Jean-Philippe Blum remplaçant de David Clément, Edwin Oehrlé et Frédéric Combremont, rapporteur.

Un absent non-excuse M. Carlos Almeida.

La municipale Mme Nicole Schnegg était présente, ainsi que M. Roland Oguey, Chef du service des travaux.

Monsieur Roland Oguey, Chef du service des travaux, nous présente les objectifs de ce projet :

- La sécurisation des Moulins contre les crues, en nous parlant des dangers actuels et futurs de la zone du projet.
- Le rétablissement de la migration piscicole dans le ruisseau de La Torneresse, avec la création d'une rampe piscicole à l'aval du seuil existant.

Suite à l'explication de ces objectifs, il continue en nous exposant les différents aménagements liés à ce projet :

- L'aménagement de deux diguettes d'environ 90cm de hauteur de chaque côté du stand de tir.
- Le rehaussement de la passerelle piétonne à l'amont de la route cantonale.
- La protection du restaurant de la Croix d'Or par un profilage du parking du stand de tir avec une butte, permettant de reconduire La Torneresse au mieux dans son lit, en cas de crue.
- L'abaissement et l'élargissement du lit en amont du seuil.
- La Démolition du seuil existant, pour créer une rampe piscicole en aval
- L'aménagement d'une berge en pente douce pour maintenir une zone verte .

Pour conclure, M. Oguey nous rend attentif à certains points :

- Le projet à été mis à l'enquête du 8 novembre au 9 décembre 2019 et aucune opposition n'a été déposée.
- Il est réalisé avec des conditions extrêmement favorables, la participation à charge de la commune étant de CHF 25'000.- sur les CHF 1'300'000.- du projet.
- L'appel d'offre se fera dès la décision du conseil communal.
- les travaux devraient commencer fin 2020, pour profiter du niveau bas du ruisseau de La Torneresse, et devraient durer environ 3 mois.

Suite à la présentation de M. Roland Oguey, chef des travaux, M. Edwin Oehrli nous fait part de son lien avec le projet, en effet ayant des part de terrain reliée au projet, il préfère se récuser.

Les points suivants ont été discuté au sein de la commission :

- L'aménagement du parking de la Croix d'Or pourrait-il être revu ou repensé ? Par exemple avec l'aménagement d'un mur pareil à celui existant à la hauteur de la Croix d'Or ? Ou alors avec une pente plus accentuée et non un bosse sur le parking ?

En réponse à ces questions, M. Roland Oguey expliqua que cette zone du projet est indissociable du reste de l'aménagement du Ruisseau de la Torneresse, et n'est donc pas modifiable individuellement.

L'EPFL a même passé de nombreuses heures en étude hydraulique sur ce parking et selon eux, c'est la meilleure solution pour que La Torneresse retrouve son lit en cas de crue, refuser cette place mettrait en péril tout le projet.

- La passerelle au niveau du stand de tir sera rehaussée, nous souhaitons qu'au vu de sa fréquentation importante, surtout en hiver, elle ne soit pas négligée, autant d'un point de vue esthétique que pratique, quitte à ce que la commune investisse un peu plus dans ce projet.
- La rampe piscicole aménagée, permettra de recréer la migration des poissons en amont de la passerelle du collège, ce qui n'était plus possible avec le seuil existant.

En conclusion :

C'est une excellente occasion d'effectuer ces travaux au vu des importantes subventions qui nous sont accordées, et de la nécessité de protéger cette zone du village. L'ensemble des membres présents étant favorables à ce projet, La Commission vous propose d'accepter le préavis N°6/2020 tel qu'il vous est présenté.

Le rapporteur, Frédéric Combremont